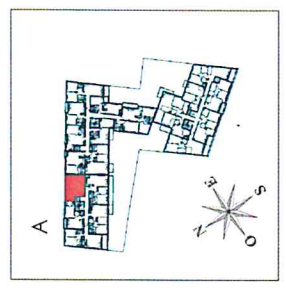


LE PLESSIS TREVISE
 AV ARDOUIN - AV DU
 GENERAL DE GAULLE

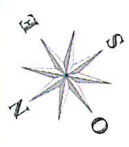
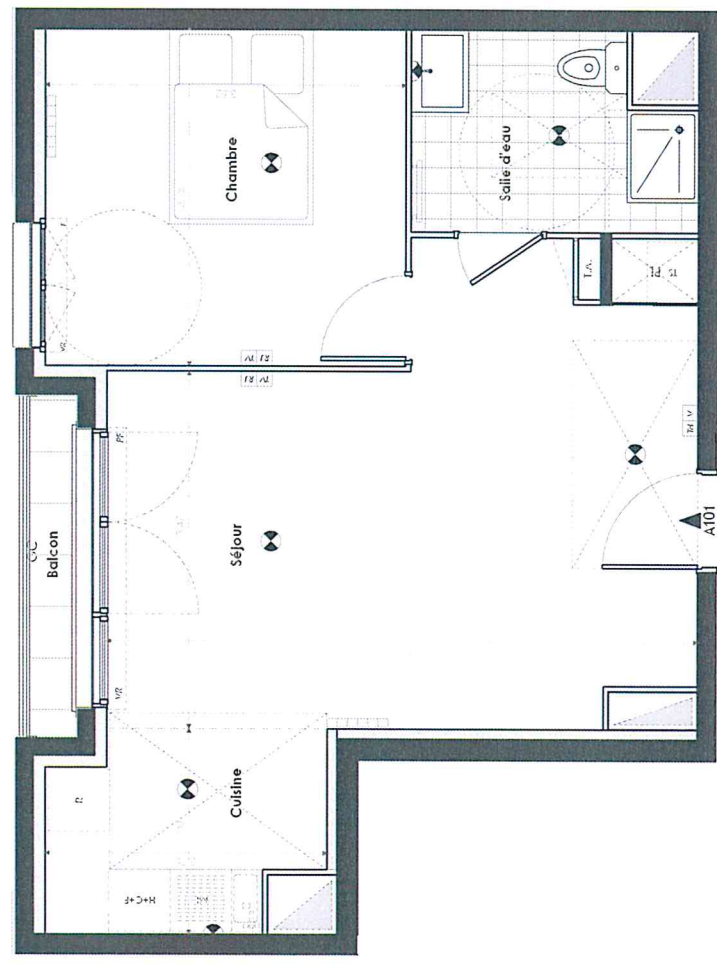
1^{er} Etage
 2P Lot n° A101



PIECES	Surface Habitable
Séjour	23.07 m²
Cuisine	4.87 m²
Chambre	11.53 m²
Salie d'eau	4.98 m²
TOTAL HABITABLE	44.45 m²
Balcon	1.49 m²
TOTAL ANNEXES	1.49 m²
TOTAL PRIVATIF	45.94 m²

SYMBOLE	DESIGNATION
[L]	Logement Livable
[C]	Couloir
[E]	Escalier
[T]	Terrasse
[B]	Balcon
[P]	Parti Privé
[A]	Annexe
[S]	Surface
[V]	Volume
[M]	Mur
[G]	Garde-meur
[R]	Rampant
[L.V.]	Logement Livable
[F]	Facile
[V.R.]	Ventilateur
[T.S.]	Terrasse
[H.C.F.]	Habitat à Coût Réduit

22 FEVRIER 2018



Echelle 0 0.5 1 2 3

NOTA 1 : Les cotes indiquées sur le plan de la figure et les dispositions des équipements de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des caractéristiques particulières de la réalisation, tout en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (fabriqué, de poignées, solides, four-platons). Les cotes indiquées sont approximatives. Les conditions d'installation ne sont pas représentées. Si, figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indiqués et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les équipements concernés ne sont pas des coiffeurs. Les balcons habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (lot 4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification n'est autorisée sans l'accord préalable de la société. Les équipements électriques et de plomberie sont à compléter. Les équipements peuvent être pris en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de murs, plafonds, portes, fenêtres, sont comprises, entre 10 et 30 cm.